

# *Éléments pour une histoire de l'assainissement de Lyon*

**Emmanuel Adler**

Expert judiciaire, Consultant

**Cabinet ACONSULT**

**Centre d'Affaires des Monts d'Or**

**69 290 St Genis les Ollières**

**tel 04 78 57 3939**

**[www.aconsult.fr](http://www.aconsult.fr)**

# Définir l'assainissement ?

- assainir = rendre sain
- assainissement = ens. des opérations visant à assurer un environnement favorable à la santé :
  - *purification des eaux potables*
  - *épuration des eaux usées*
  - *élimination des immondices (gadoues, balayures de voiries, boues d'épuration, ordures ménagères...)*

## Qu'est-ce que l'assainissement des villes ?

### II.—ASSAINISSEMENT MUNICIPAL EN GÉNÉRAL

Alfred Durand-Claye - 1883

1. — Communication sur l'Assainissement des villes. — Congrès international du génie civil 1878. — (*Imprimerie nationale et Annales industrielles.*)

Les questions d'assainissement municipal sont nées ou du moins ont pris un caractère évident d'actualité, lorsque les centres habités ont pris les dimensions gigantesques des capitales modernes (Londres 4 millions, Paris 2 millions d'habitants).

Elles comprennent l'assainissement *intérieur* de la ville, c'est-à-dire la sortie rapide et inoffensive de tous les détritns hors de la cité, et l'assainissement *extérieur*, c'est-à-dire la disparition ou mieux l'utilisation de ces détritns effectuée sans gêne et sans danger pour la banlieue.

L'instrument essentiel de l'assainissement intérieur, c'est *l'eau*. Les anciens avaient construit les magnifiques aqueducs de Rome. —

## Qu'est-ce que l'assainissement des villes ?



1891 – Revue de vulgarisation scientifique et industrielle

102 LA SCIENCE FRANÇAISE

---

### L'ASSAINISSEMENT DES VILLES

---

De l'air, de la lumière, de l'eau : voilà les meilleurs agents d'assainissement des villes. Il faut qu'ils pénètrent abondamment partout. Combien d'êtres doivent la vie aux Haussmann qui ont percé nos grandes villes de larges trouées où l'air circule, où le soleil boit à l'aise les émanations telluriques, où les canalisations souterraines amènent des flots d'eau et la répandent sans marchander, non seulement pour l'alimentation des habitants, mais aussi pour l'arrosage des voies publiques et l'entraînement des débris, des poussières, des résidus viciés de toute agglomération humaine !

## Qu'est-ce que l'assainissement des villes ?

« C'est un devoir d'état, dit M. Brouardel, un devoir gouvernemental, national, au point de vue de la protection de la vie de la population française et au point de vue de la défense elle-même, de forcer les municipalités des villes malsaines à procéder à leur assainissement. »

Or, on connaît assez bien aujourd'hui la genèse et le mode de propagation des maladies typhiques pour pouvoir diminuer dans une proportion considérable la mortalité causée par ces maladies par de simples mesures d'assainissement portant sur deux points principaux : l'alimentation en eaux pures ; l'évacuation rapide des immondices.

1891 – Revue de vulgarisation scientifique  
et industrielle : La science française

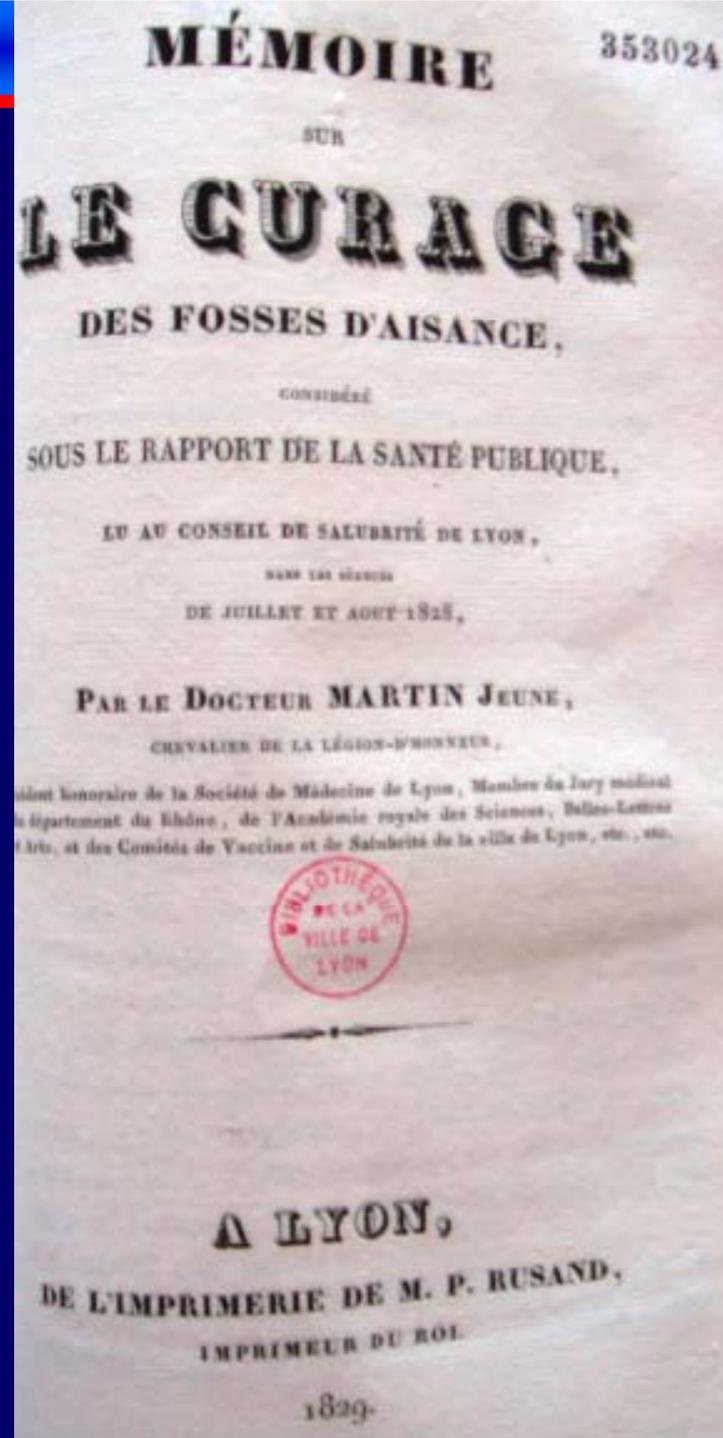
## une question médicale ?



**1825 – consultation des excréments par un médecin (gravure de Pigal en 1825)**

une question médicale ?

1829 – vidange et santé  
publique à Lyon



# une question médicale ?

## 1901 – vidange, hygiène et médecine à Lyon

ANNALES  
D'HYGIÈNE PUBLIQUE  
ET  
DE MÉDECINE LÉGALE

PAR

MM. E. BERTIN, P. BROUARDEL, CHARRIN,  
L. COLIN, L. GARNIER,  
P. GARNIER, CH. GIRARD, GRÉBANT, L.-A. HUDELO,  
JAUMES, LACASSAGNE, LIOTE, MACÉ, MORACHE,  
MOTET, GABRIEL POUCHET, RIAnt, THOINOT  
ET VIBERT

AVEC UNE REVUE DES TRAVAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS  
ET UNE REVUE DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Directeur de la Rédaction : le professeur P. BROUARDEL.  
Secrétaire de la Rédaction : le docteur Paul REILLE.

TROISIÈME SÉRIE  
TOME XLVI

90141



PARIS  
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS  
Rue Hautefeuille, 19, près du boulevard Saint-Germain.  
JUILLET 1901  
Reproduction réservée.

L'HYGIÈNE DE LYON A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

221

	Conserve de bouillon.	
	A l'état normal.	A l'état sec.
Eau.....	88,00	0,00
Matières azotées.....	9,31	77,60
— grasses.....	0,06	0,50
— extractives.....	0,23	1,90
Cendres.....	2,40	20,00
	<hr/> 100,00	<hr/> 100,00

L'HYGIÈNE DE LYON A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

Par le D<sup>r</sup> X. Delore.

Au mois d'avril, une discussion s'ouvrit à la Société de Médecine sur l'hygiène urbaine. Elle occupa plusieurs séances dans les mois de mai, juin et se termina en juillet. Plusieurs questions furent agitées, mais la principale fut l'évacuation des vidanges, qui se présente à Lyon dans des conditions exceptionnelles. Elle est du reste, pour toute ville populeuse, d'une importance capitale à plusieurs points de vue et elle donne exactement la mesure de la puissance de conception de nos administrateurs. Nous allons présenter un aperçu de ces longs débats, qui, par l'importance des idées qu'ils ont soulevées, semblent marquer une étape entre les améliorations obtenues et celles que nous réserve l'avenir.

# une question d'eau potable ?

QUELQUES MOTS

SUR LES

## PROJETS DE DISTRIBUTION D'EAUX

A LYON

*Lu à la Société nationale de Médecine de Lyon  
(Séance du 8 mai 1881)*

PAR LE

D<sup>r</sup> BOURLAND-LUSTERBOURG

Membre titulaire.



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

Giraud, rue de la Barre, 12.

1881

## secrétaire général l'Association des médecins du Rhône

MESSIEURS,

Dans ma pensée, la question des égouts est intimement liée à la question des eaux. *Pas d'égouts sans eaux, — pas d'eaux sans égouts.*

Vous avez, du reste, accepté mon dilemme, il y a longtemps déjà, alors que votre Compagnie voulut bien récompenser un simple interne des hôpitaux pour son mémoire sur ce sujet (1).

Poursuivant mon idée, il m'a semblé que puisque vous vous étiez constitués gardiens des intérêts hygiéniques de notre cité, en discutant la question des égouts, il ne serait pas absolument oiseux d'exposer devant vous son corollaire, son complément, la *question des eaux.*

Quelques mots sur l'historique de la question me

(1) *Des meilleures règles hygiéniques à suivre dans la construction des égouts de la ville de Lyon.* Médaille d'or. Séance publique du 28 juin 1880. Soc. de médecine de Lyon.

# une question d'inondation ?



*Gravure de colporteur sur la crue de 1840 à Lyon*  
Source - Archives Municipales de Lyon, 6 ph 1390

## une question d'inondation ?



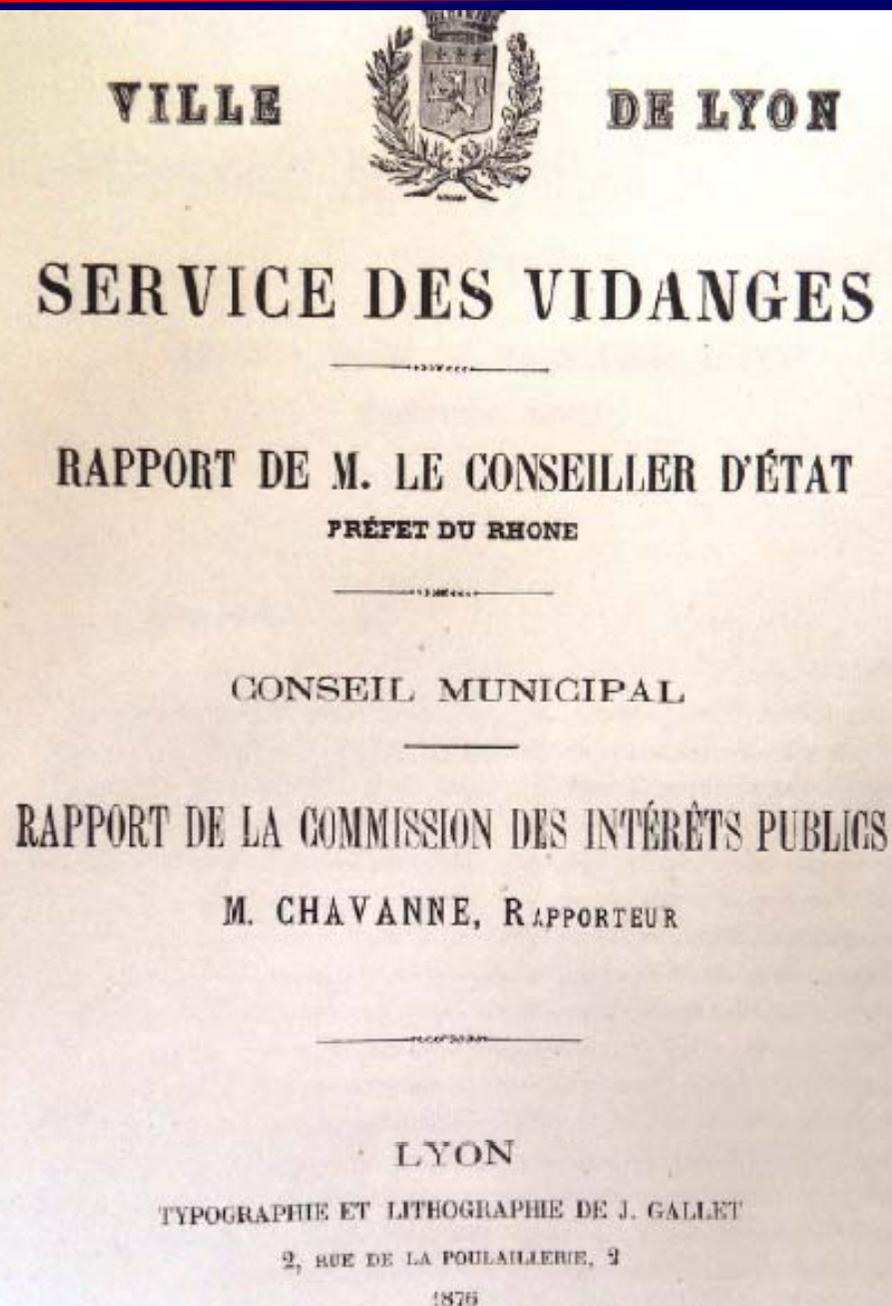
# une question de réglementation municipale (1/3)

1. Ordonnance de police du 8 août 1761 concernant la propreté, la sûreté & la liberté des rues;
2. Ordonnance du 17 février 1779 portant « *règlement pour l'exercice des vidanges de la ville de Lyon* » signé par le Lieutenant général de police, Prost de Royer
3. Ordonnance de police du 20 août 1780 portant " *règlement à la vidange des latrines & aux moyens de faciliter le transport des matières & de les rendre utiles à l'agriculture* "
4. Ordonnance de voirie du 13 décembre 1780 du Bureau des Finances concernant les tuyaux de descente des eaux pluviales, et fixant la position d'iceux à la fête de Saint Jean-Baptiste ;
5. Ordonnances du 25 mai 1781, du 21 mai 1784 et du 27 juin 1787 concernant la propreté qui doit être observée dans les maisons, cours, allées & rues de la ville ;
6. Ordonnance de police du 21 janvier 1782 portant règlement pour l'utilisation des matières par les agriculteurs...;

## une question de réglementation municipale (2/3)

7. Ordonnance de police du 2 septembre 1785 portant "*règlement provisoire pour l'exercice de la vidange*";
8. Ordonnance du 18 mai 1788, pour la propreté des cours, allées des maisons, le nettoiemnt des rues, & la salubrité de l'air ;
9. Ordonnance du 17 novembre 1788 concernant la propreté dans les cours et allées, dans les places et rues, le bon ordre et la sûreté publique;
10. Ordonnance de police du 27 janvier 1791 portant règlement pour la vidange des fosses d'aisance;
11. Ordonnance de police du 6 octobre 1791 du Corps portant règlements de police pour la salubrité de l'air, des comestibles et de la santé des citoyens;
12. Ordonnance de police du 5 septembre 1798 portant un quatrième règlement de police, décliné en 143 articles, pour assurer l'ensemble des tâches de la salubrité publique (balayage, nettoyage des chaussées, égouts, entreprises de vidange, lieux d'aisance, neige, et enfin, verglas) ;

# une question de réglementation municipale (3/3)



# une question de réglementation industrielle ?

Copie.

Entrepôt  
d'engrais de vidanges  
et fabrique  
de sels ammoniacaux.

1<sup>ère</sup> Classe.

Lyon (La Mouche).

Autorisation  
à la Société  
L'Union Mutuelle  
des  
Propriétaires lyonnais.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Le Préfet du Rhône,

Vu la demande formée par le Directeur de la  
Société l'Union Mutuelle des propriétaires  
lyonnais, à l'effet d'être autorisé à établir un  
entrepôt d'engrais de vidanges et une fabrique de  
sels ammoniacaux dans un terrain appartenant au  
St-Chevalier-Grenier, situé dans les Îles de la  
Mouche, le long du Chemin de la Vitriolerie à St-  
Fons, 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon;

Vu le plan des lieux;

Vu le procès-verbal de l'enquête de Commode et incom-  
modo à laquelle il a été procédé par M. le Commissaire  
de police de Villeurbanne, délégué à cet effet; ensemble  
l'avis de ce fonctionnaire;

Vu l'avis du Conseil d'Hygiène publique et de  
salubrité, en date du 18 octobre 1877;

Vu l'avis du Conseil de Préfecture du Rhône, en

**Autorisation préfectorale pour la  
création La Mouche d'une usine  
de transformation des vidanges  
en sels ammoniacaux, 1878**

# une question agricole ?

## RAPPORT

351064

A la Commission chargée de la recherche et de l'étude  
des meilleurs procédés

### DE CURAGE DES FOSSES D'AISANCES,

sur les

APPAREILS ET MOYENS DE DÉSINFECTION ET DE VIDANGE

De la Société dite Compagnie Générale des Engrais,

Représentée par MM. GARCON et C<sup>ie</sup>

Lyon, le 12 juillet 1847.

F.-A. RIBOUD, Adjoint à la Mairie, Président.

DE POLINIÈRE, Secrétaire du Conseil de salubrité du  
département, ancien Médecin de l'Hôtel Dieu, Administrateur  
des Hôpitaux, etc.

PASQUIER, Ancien Médecin de l'hospice de l'Antiquaille,  
ex-Membre du Conseil municipal.

F. PARRAYON, Pharmacien, Membre-Adjoint au Jury  
médical, Président de la Société de Pharmacie.

ALPH. DUPASQUIER, Membre du Conseil de salubrité,  
Professeur de chimie à l'École de Médecine et à la Martinière,  
ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu. Président du Jury médical  
du département du Rhône, etc., **Rapporteur.**

# une question de police

VILLE DE LYON  
 SERVICE MUNICIPAL  
 DE LA VOIRIE  
 5296

Etat des contraventions dressées contre la  
 Société l'Union Mutuelle des Propriétaires  
 Lyonnais pendant les années 1886, 1887, 1888

Numéro d'ordre  
 du Registre { 442<sup>e</sup> folio

MAIRIE DE LYON  
 3-JANV. 89  
 N°.....  
 DIVISION

Date	Objet de la Contravention.
1886 31 Janvier	Malpropreté de matériel ..
4 Février	abandon de fosse d'aisances laissée malpropre ..
10 — id —	Matière répandue sur la voie publique —
21 — id —	id — id — id — id —
— id — id —	id — id — id — id —
24 — id —	id — id — id — id —
27 — id —	Vidange exécutée sans autorisation
27 — id —	Manque de désinfectant
5 — id —	N'a pas désinfecté préalablement
— id — id —	id — id — id — id —

2 bravaux ..

2 bravaux ..

# une question de sécurité au travail

VILLE DE LYON  
SERVICE MUNICIPAL  
DE LA VOIRIE

Numéro d'ordre  
du Registre

## Service des Vidanges

*suivi de mort*  
Accident *à* Chemin de Gerland

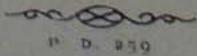


Rapport.

Un grave accident s'est produit la nuit  
dernière vers minuit sur un travail de curage

# une question financière ?

VILLE DE LYON  
SERVICE MUNICIPAL  
DE LA VOIRIE

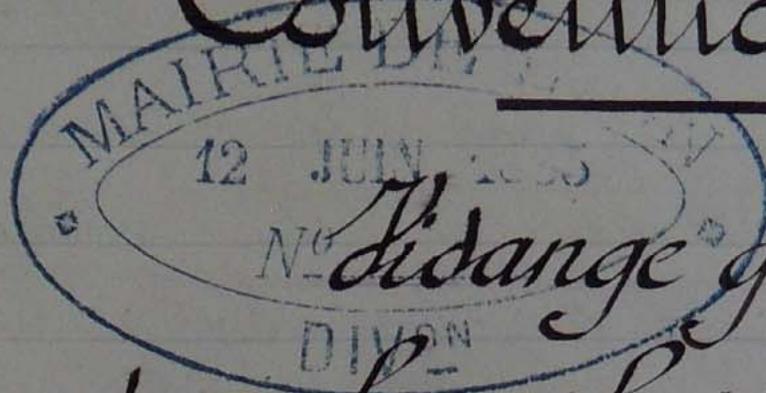


Numéro d'ordre  
du registre

589

*Municipal*

*Service des Fidanges  
Convention de 1841*



*N° Fidange gratuite  
de quelques fosses d'aisances*

# une question financière ?

## > Recettes d'exploitation du service de l'assainissement

en M€ HT perçues sur l'utilisateur ou en provenance de tiers

	Rappel réalisé en 2007	Réalisé en 2008	Soit X % du total des recettes d'exploitation en 2008	Prévision 2009
	M€	M€	%	M€
<b>Recettes perçues de l'utilisateur</b>	<b>63,664</b>	<b>65,078</b>	<b>75,37</b>	<b>70,000</b>
soit				
> Redevance d'Assainissement	51,177	54,108	62,67	57,680
perçue sur les volumes d'eau rejetés à l'égout				
> Redevance pour raccordement à l'égout public	5,152	4,557	5,27	4,850
recette relevant de la fiscalité liée à la construction				
> Participations et vente de travaux	3,259	2,799	3,24	3,370
branchements particuliers - comptes de tiers				
> Vente de prestations	4,076	3,614	4,19	4,100
traitement de matières de vidange - effluents communes extérieures à la Communauté				
<b>Primes d'épuration versées par l'Agence de l'Eau</b>	<b>6,614</b>	<b>8,470</b>	<b>9,80</b>	<b>4,500</b>
(liées aux performances et rendements des stations d'épuration, voir détail par station page 46 à 51)				
<b>Autres subventions d'exploitation voir l'Agence de l'Eau</b>	<b>0,205</b>	<b>0,253</b>	<b>0,30</b>	<b>0,200</b>
<b>Contribution du budget principal de la Communauté</b>	<b>13,907</b>	<b>12,540</b>	<b>14,53</b>	<b>14,000</b>
au titre des eaux pluviales				
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>84,390</b>	<b>86,341</b>	<b>-</b>	<b>88,700</b>

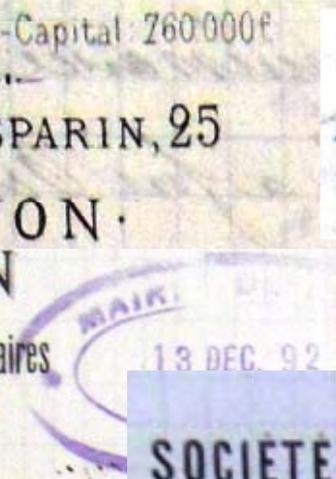
## **une question commerciale ?**

### **Sociétés de vidange de Lyon (1845-1880) :**

- Valdy et Cie en 1845,**
- Rival & Cie en 1849,**
- Maunier et Cie en 1852,**
- Breton-Danto-Girard et Cie en 1853,**
- Marduel et Delestang en 1854,**
- Caillat et Cie en 1855,**
- Cie des Agriculteurs en 1855,**
- Cie Caillat-Mardruel en 1858,**
- Cie Perret et Cie et Cie Fondere en 1880.**

# une question commerciale ?

Société Lyonnaise des Vidanges  
**DITE DES ENGRAIS LYONNAIS**  
Société Anonyme-Capital: 260 000f  
RUE GASPARDIN, 25  
· LYON ·  
**C. GUITTON**  
Entrepreneur des Vidanges Militaires  
DE LA PLACE DE LYON  
à BRON par Villeurbanne



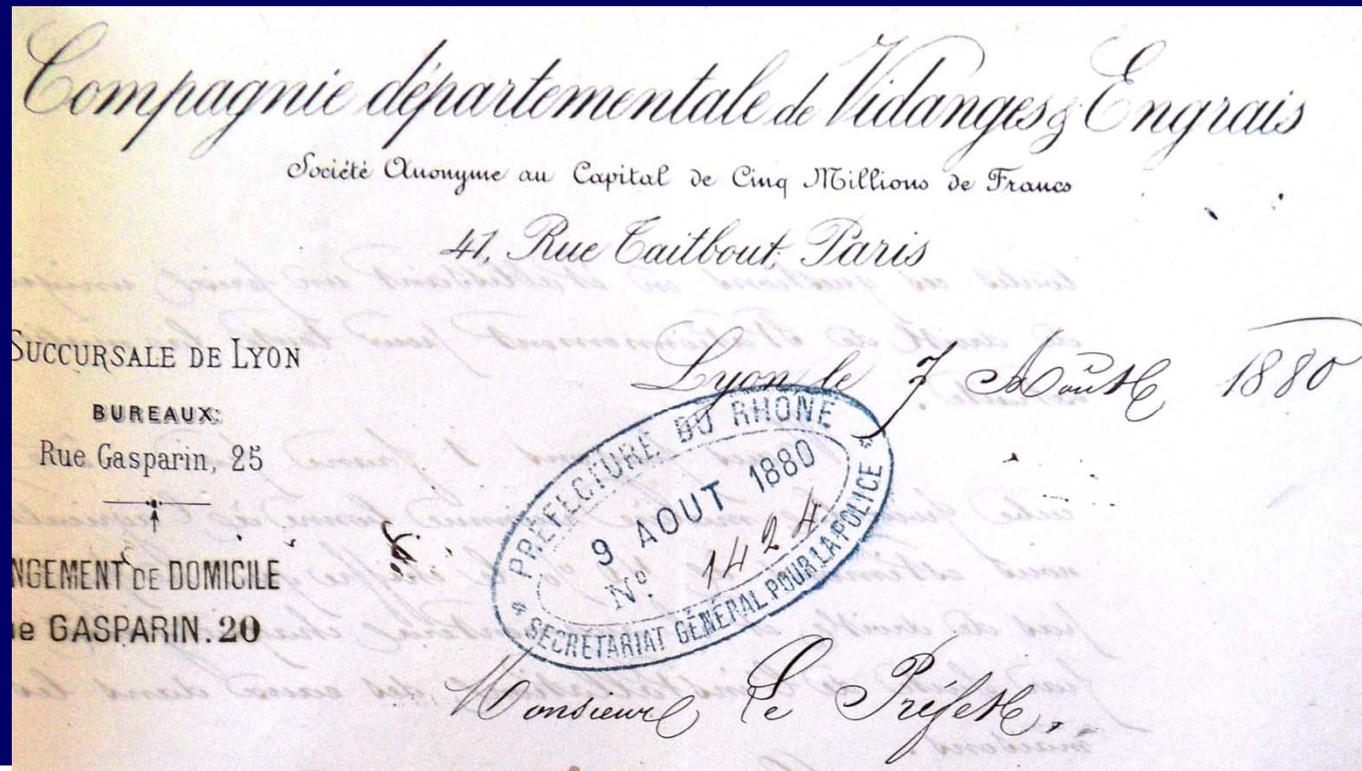
**SOCIÉTÉ DU PROGRÈS**  
Vidanges inodores  
FABRICATION DE SELS AMMONIACAUX  
**DESFOND & C<sup>ie</sup>**  
Quai de la Guillotière,  
**LYON**

Lyon, le 22 Mars 1878  
23 MARS 1878  
N<sup>o</sup>  
PRÉFET DE LA SEINE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LA POLICE

Le Secrétaire Général  
à la Préfecture du Rhône

Monsieur

# une question commerciale ?



## U. M. D. P.

*Vidanges et Curages à fond des Fosses d'aisances et Puits perdus*

**FOSSES et DÉCANTEURS en communication avec les ÉGOUTS**

**ENTRETIEN DES IMMEUBLES — CONSTRUCTIONS CIVILES**

Fabrication de **SULFATE D'AMMONIAQUE**

TRANSPORTS en vrac de **LIQUIDES INDUSTRIELS**

**C. BURELLE**, Ingénieur-Directeur (E.C.L. 1913)

T. F. 17-42.

**20, rue Gasparin, LYON**

T. F. 00-36.



**PLASTIC OMNIUM**

## une question juridique ?

COUR DE CASSATION (CH. CIVILE)

22 décembre 1903.

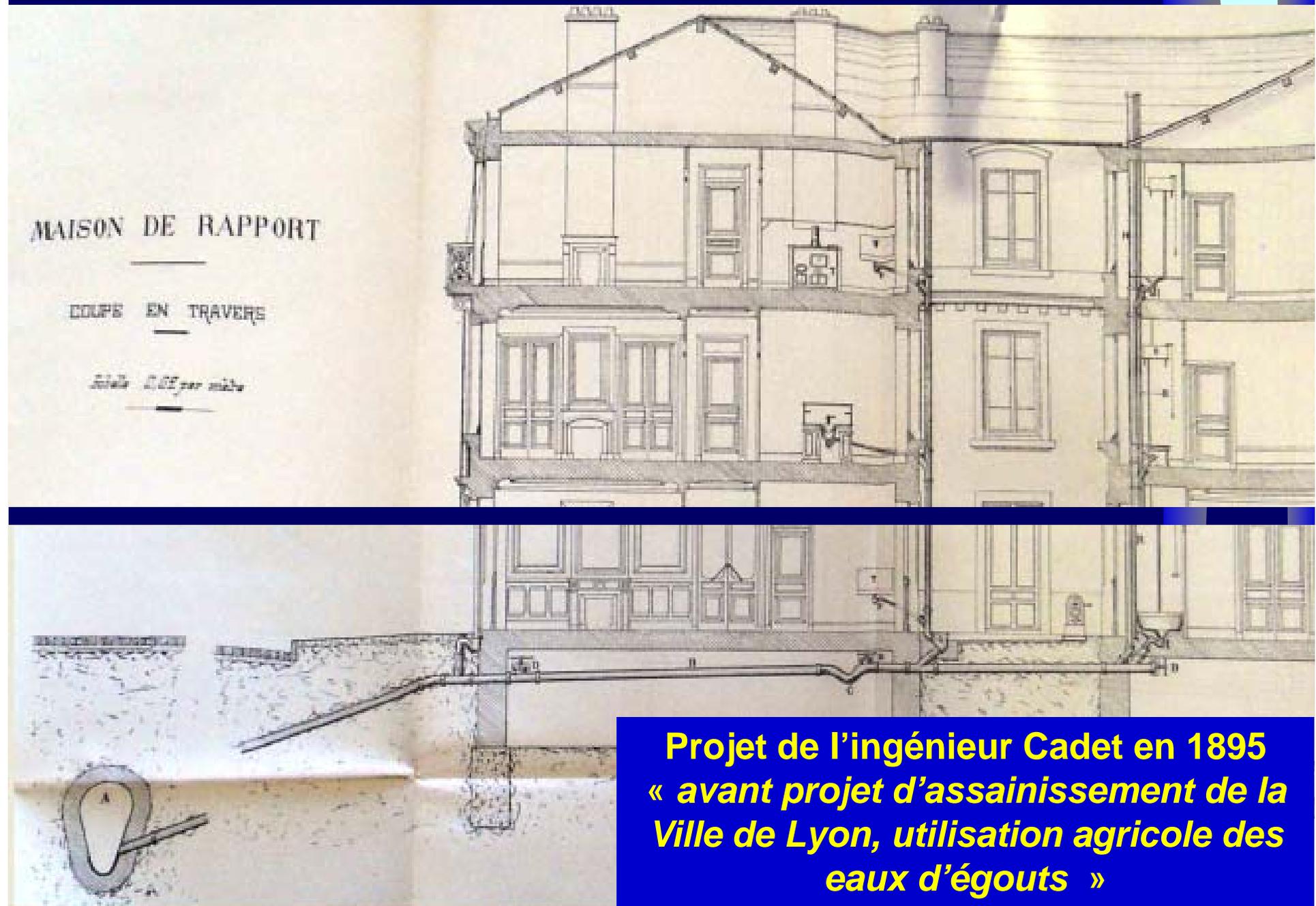
Présidence de M. Ballot-Beaupré, premier président.

COMMUNES. — TAXES DE STATIONNEMENT. —  
CONCESSIONS AUX PARTICULIERS POUR LEUR  
COMMODITÉ OU LES BESOINS DE LEUR COM-  
MERCE. — PROPRIÉTAIRES RIVERAINS. —  
DROIT D'ACCÈS. — VIDANGE DES FOSSES D'AI-  
SANCE.

L'Union mutuelle des Propriétaires lyonnais pour  
les vidanges c. Ville de Lyon.

La Société anonyme coopérative des proprié-  
taires de la ville de Lyon et de sa banlieue pour  
les vidanges s'est pourvue en cassation contre  
un jugement du Tribunal civil de Lyon du 11 jan-  
vier 1899, rendu au profit de la ville de Lyon.

# une question technique ?



**Projet de l'ingénieur Cadet en 1895  
« avant projet d'assainissement de la  
Ville de Lyon, utilisation agricole des  
eaux d'égouts »**

# une question de voirie publique ?



**1900 : vidange nocturne UMDP**

## une question de Science ?

### Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, 1920.

BACTÉRIOLOGIE. — *La flore bactérienne des eaux d'égouts épurées par le procédé dit des « boues activées ».* Note de MM. **PAUL COURMONT** et **A. ROCHAIX**, présentée par M. Fernand Widal.

## une question de nuisances ?

Considérant, — juge la Cour de Lyon, — que l'établissement du dépotoir et de l'usine y annexée, créé par l'Union mutuelle des propriétaires lyonnais, *si nécessaire, si indispensable même qu'il puisse être et qu'il soit pour le service d'une grande ville*, ne saurait, par cette seule considération, faire que la Société qui l'exploite puisse repousser, par une sorte de fin de non-recevoir, les réclamations que la nature de ses opérations et des matières qu'elle entrepose ou transforme ne peut manquer de soulever, en raison de l'incommodité, pour ainsi dire inévitable, qui en résulte pour le voisinage; — Considérant que l'autorisation administrative qui leur a été accordée réserve expressément les droits des tiers et que, si elle met cet établissement à l'abri d'une suppression ou encore d'un déplacement, en tant que les prescriptions de l'arrêté préfectoral seront remplies, elle ne saurait toutefois exonérer ses propriétaires de l'obligation de réparer les préjudices que son existence et son fonctionnement peuvent causer à autrui... (10 mars 1886, D. P. 87. 2. 24).

# Moyen-âge : un assainissement réduit



la terreur de la peste



Lyon (Fol. 88)  
Hartman SCHEDEL : Liber chronicarum.  
Nüremberg, 1493.

Parasites propagateurs de la peste (vers  
puces, poux, mouches, moustiques...)  
Joanna de CUBA : Ortus sanitatis.  
Mogunt : 1491. (BNF-Gallica)

## **1643 : Arrêt du Grand Conseil du 18 décembre**

**« la mal augmentant, il doit remonter au Bureau la nécessité qu'il y a de faire une Ordonnance, & d'enjoindre à tous les Habitants de bien faire nettoyer les rües & leurs maisons,**

**& d'ordonner de faire des visites particulières chez les Tripiers & Poulaliers, qui ont coutume de faire des amas & magasins de tripailles & autres saletez, vraye germe de pourriture, & de peste, & même luy proposer d'interdire pour quelques temps dans la Ville le travail ... »**

## 1747 : organisation du marché de la propreté

*la ville met en adjudication l'entreprise d'un nombre de tombereaux suffisants pour charrier les immondices*

- *la fonction d'ingénieur voyer est créée à pour gérer la propreté de la ville de Lyon*
- *un budget de 180 livres de rente pour enlever par tombereaux, pendant 6 mois, les gravois, terres et boues de la ville de Lyon*

## 1769 – monopole de la vidange à Lyon

**acte consulaire du 9 mai 1769 relatif à une concession accordée pour 30 ans**

***"la principale condition de ce privilège étant que le Sieur Laboré ne pouvait exiger des propriétaires des maisons plus de 30 livres par toise cube des matières dans le bas de la ville, et plus de 60 dans les quartiers montueux;***

***alors que les matières solides étaient peu employées et celles qui étaient liquides étaient déversées dans les deux fleuves"***

# 1778 – monopole de la vidange à Lyon

*A R R E T*  
*DU CONSEIL D'ÉTAT*  
*DU ROI,*  
*ET LETTRES PATENTES*

*PORTANT concession du Privilege pour la Vuidange des Latrines  
de la Ville de Lyon & ses Fauxbourgs, en faveur du Sieur Jean-  
Etienne Laboré, Bourgeois de Lyon.*

*Données à Versailles le 8 Mai 1778.*

*Extrait des Registres du Conseil d'État.*

*L* OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE  
NAVARRRE, à nos amés & féaux Conseillers les gens tenant notre Cour

## 1781 – fin du monopole

**le Conseil d'Etat déclare le 30 juillet 1781, déchu le privilège accordé 3 ans plus tôt au Sieur Laboré**

**en 1785, un certain Deschamps, notable de la ville, propose au Consulat de Lyon un "*nouveau plan de police nécessaire pour régler les opérations des vidangeurs*".**

## Fin 18<sup>ème</sup> : de nombreux projets

**1786 - projet de Jean Janin de Combe Blanche (1731-1799), distingué membre de la Sté Royale de Médecine de Paris, des Académies de Dijon, Villefranche et Montpellier, du Collège royal de Chirurgie de la ville de Lyon, et docteur oculiste à la Guillotière près Lyon**

***1790 - "le Sieur Suiffon, considérant combien la gadoue pouvait être utile aux plaines arides de la Guillotière, sollicita auprès de la mairie la permission d'exploiter ce genre d'industrie".***

## 1782 – agriculture et répurgation

Les matières extraites sont utiles aux agriculteurs qui peuvent venir les chercher ou les acheter

1782 François Joseph Mamert de Jussieu de Montluel, conseiller à la Cour des Monnaies et membre de l'Académie royale de Lyon, réalise un rapport intitulé "*Observation sur l'engrais provenant des fosses d'aisance de la Ville de Lyon*".

# 1791 – premier règlement de vidange de Lyon



# 1851 – évolution technologique des vidanges de Lyon

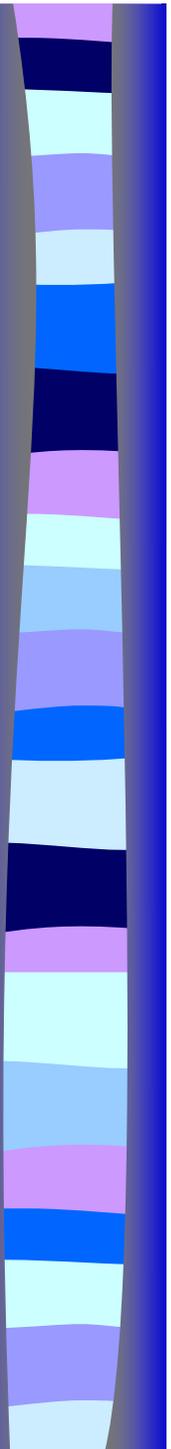
## NOTICES INDUSTRIELLES.

### FOSSES D'AISANCES FIXES EN PAROIS MÉTALLIQUES,

PAR M. A. DUBU, ingénieur à la Mulatière, près Lyon.

Le système de fosses en métal proposé par M. Dubu a pour objet :

- 1° De procurer des fosses parfaitement étanches,
- 2° De pouvoir les *isoler*, ce qui permet, à chaque instant, d'en constater l'imperméabilité, ou de réparer immédiatement la plus petite infiltration, par un travail facile, *extérieur*, à l'abri de tout danger d'asphyxie, et n'exigeant pas la vidange préalable.
- 3° De pouvoir les adapter à toutes localités, leur construction se prêtant à toute forme et à tout contour; de pouvoir les placer à tout endroit de l'habitation, dans les fosses actuellement existantes, dans une cave, dans une remise, sous les escaliers, dans une cour, etc., sans la moindre crainte d'exhalaison extérieure.
- 4° De pouvoir disposer beaucoup plus commodément sur ces fosses, par suite de leur facile emplacement et de la nature de leurs parois, tous moyens de séparation des matières, de désinfection et de vidange accélérée.
- 5° De permettre, par le placement de la fosse hors de terre et la facilité de séparation des matières, l'écoulement immédiat et sans pompes, sur la voie publique, des liquides désinfectés, conformément à la dernière ordonnance de police.
- 6° De demander pour le même volume de matières un bien moindre emplacement, puisqu'il peut être, pour ainsi dire, réduit à ce volume même.



# 1882 : évolutions technologiques et débat

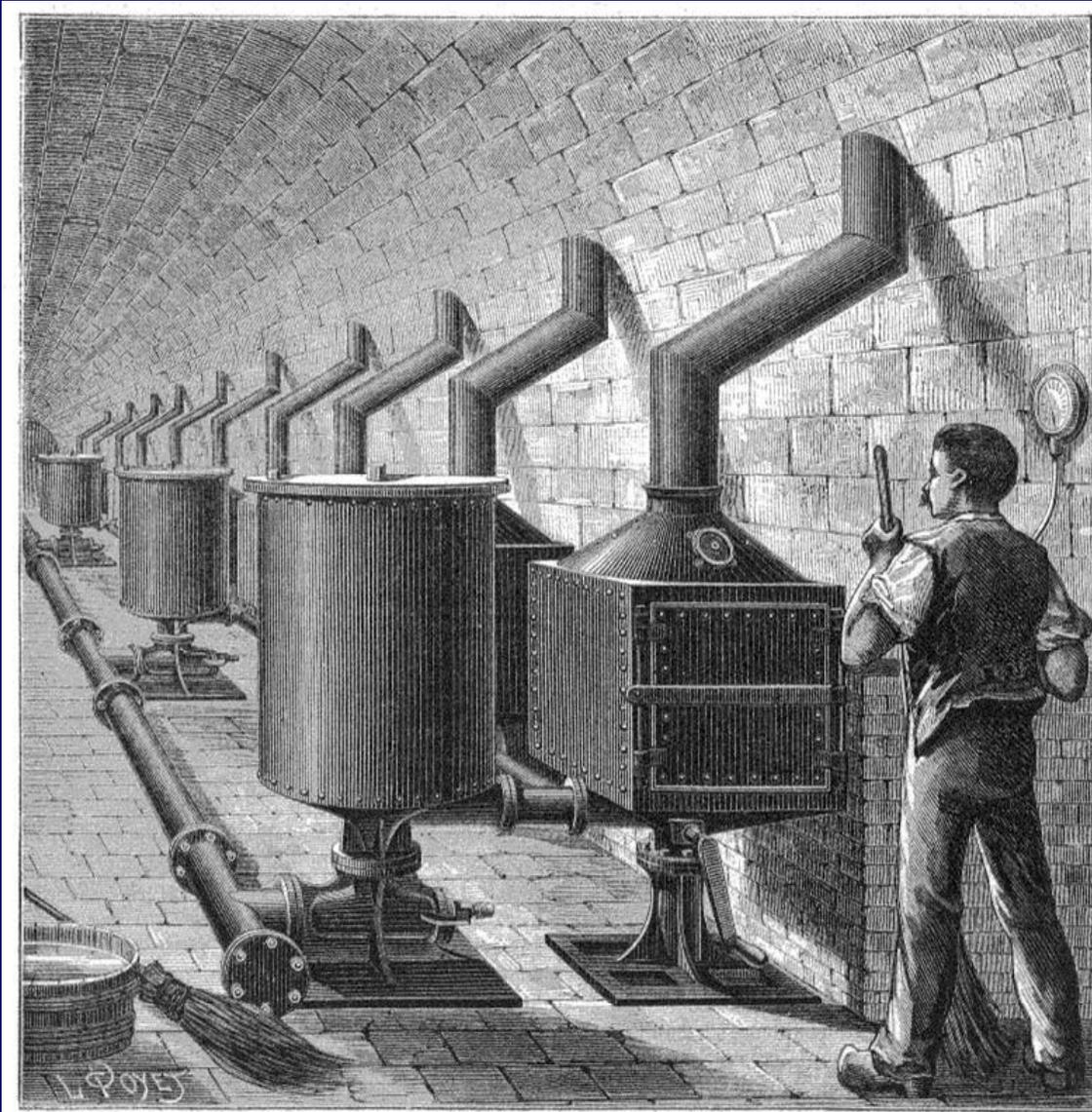
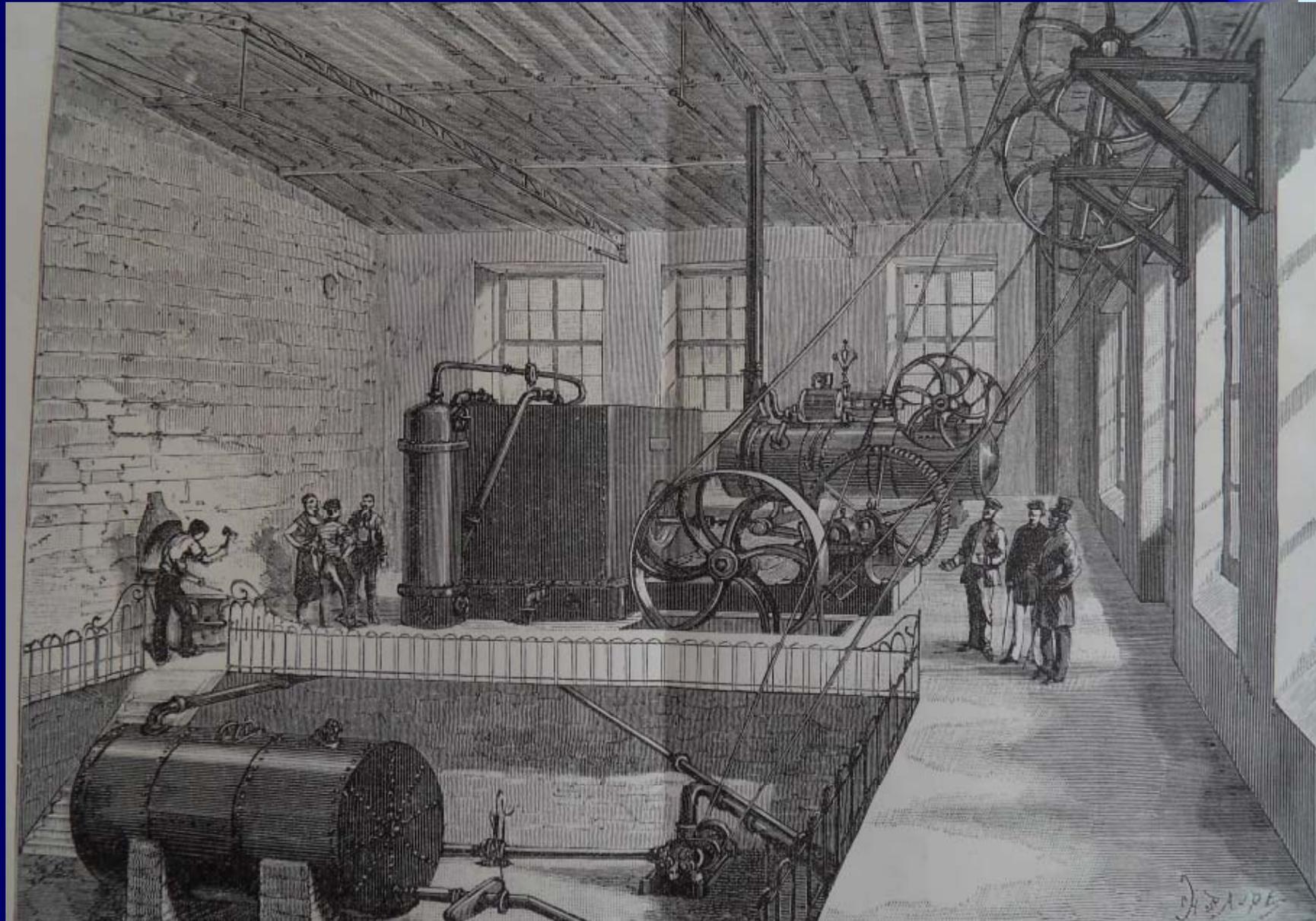


Fig. 1. — Vidange pneumatique. — Vue d'ensemble des appareils récepteurs de la caserne de la Pépinière, à Paris.

# 1882 : usine Berlier Levallois Perret



VILLE



DE LYON

# SERVICE DES VIDANGES

---

RAPPORT DE M. LE CONSEILLER D'ÉTAT  
PRÉFET DU RHONE

---

CONSEIL MUNICIPAL

---

RAPPORT DE LA COMMISSION DES INTÉRÊTS PUBLICS  
M. CHAVANNE, RAPPORTEUR

---

LYON

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE J. GALLET

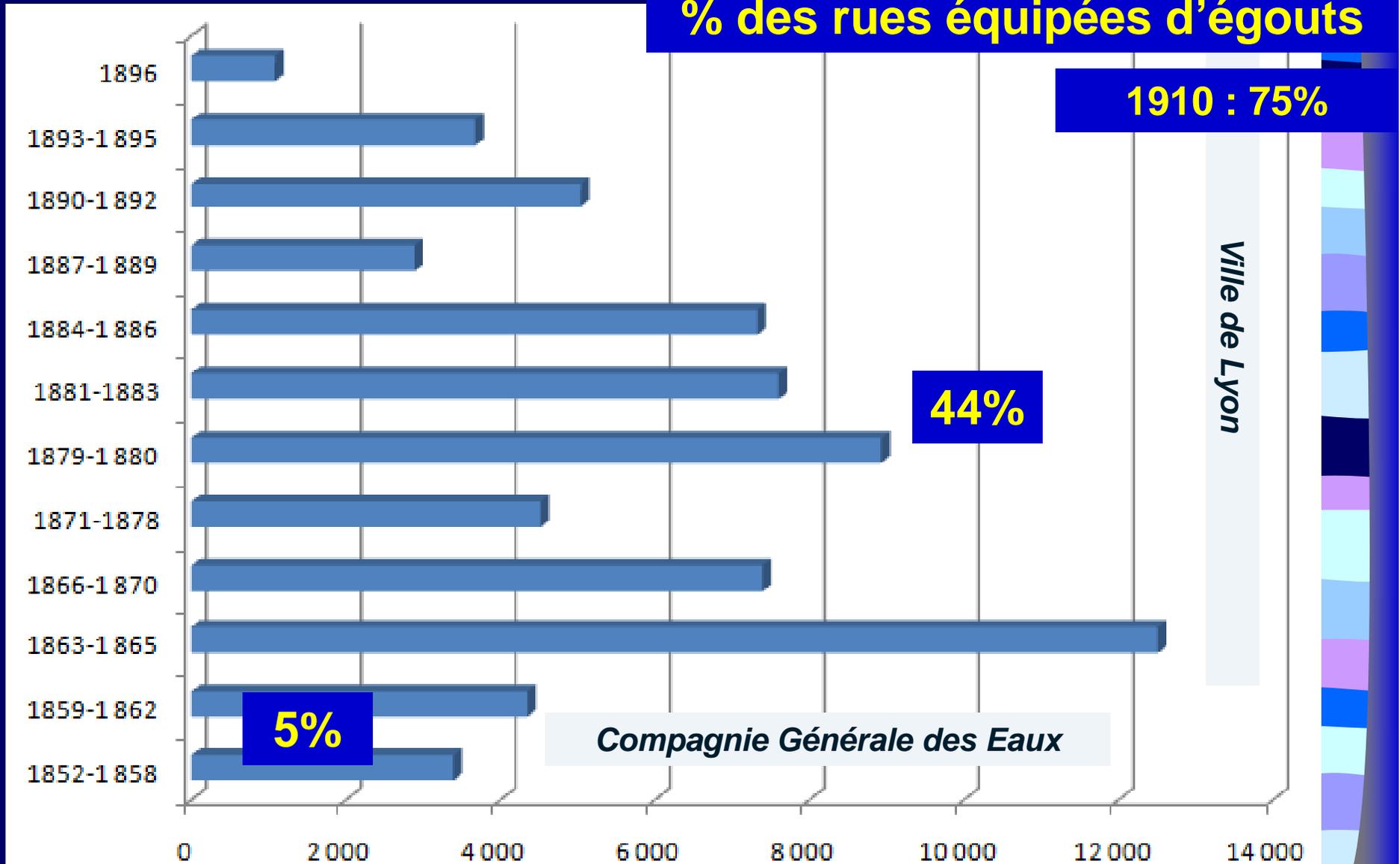
2, RUE DE LA POULLAILLERIE, 2

1876

# 1852-1896 : près de 70 km d'égouts construits (3,5 MF)

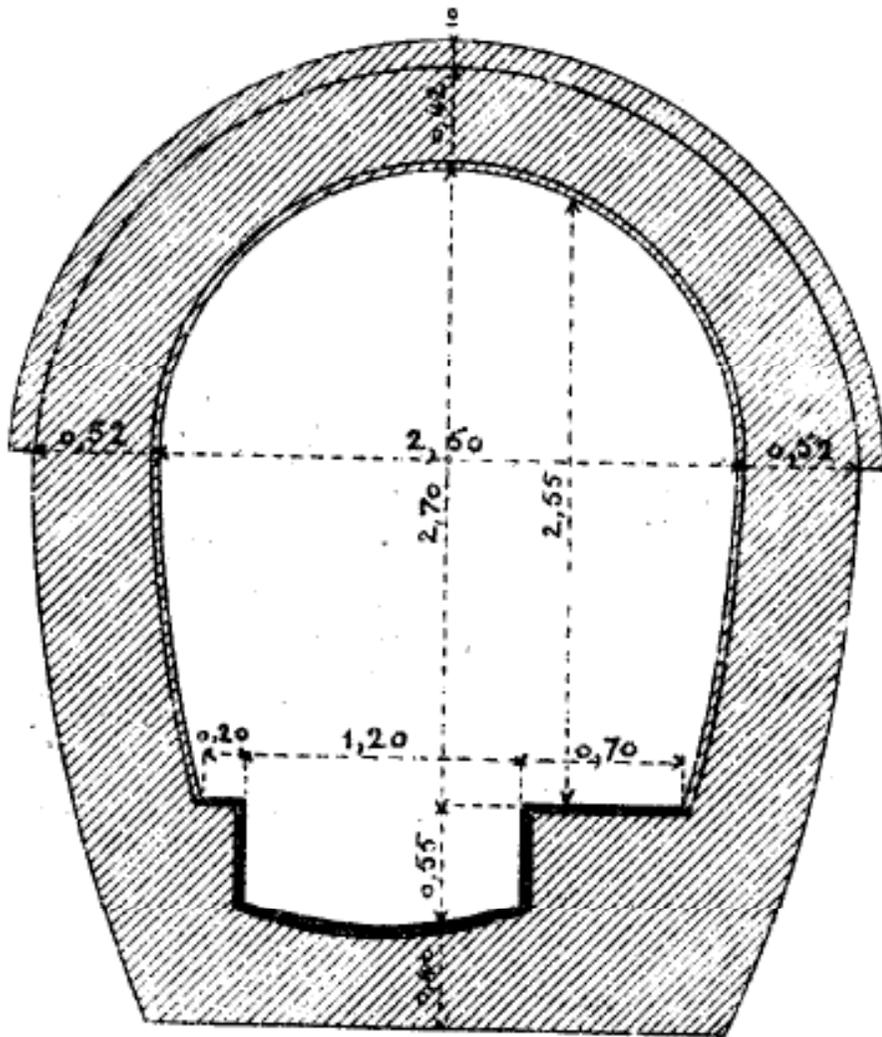
travaux neufs des 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements

## % des rues équipées d'égouts

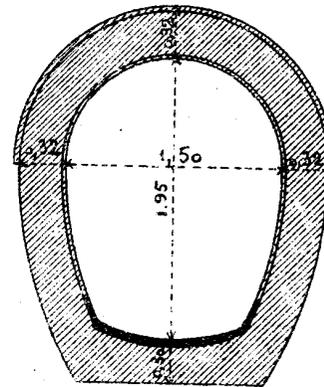


# 1896 : détails des égouts construits

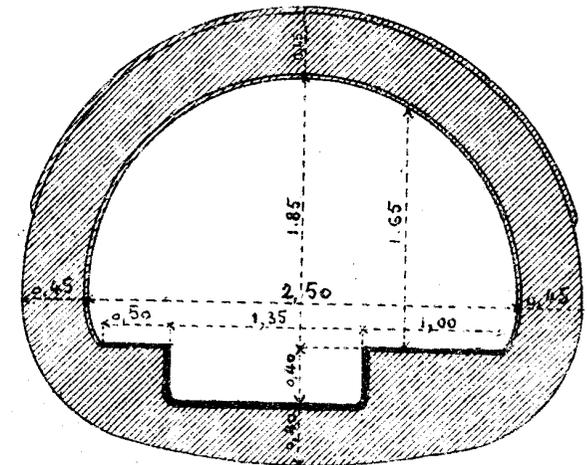
COLLECTEURS EXISTANTS  
*Quais du Rhône et de la Saône*  
(Rive droite)



*Quais du Rhône*  
(Rive gauche)  
et Cours de la Liberté

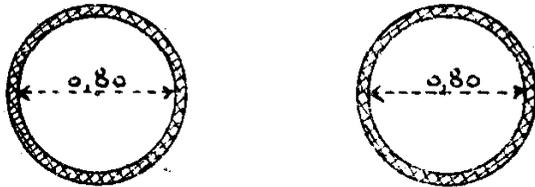


*Rue de Marseille*

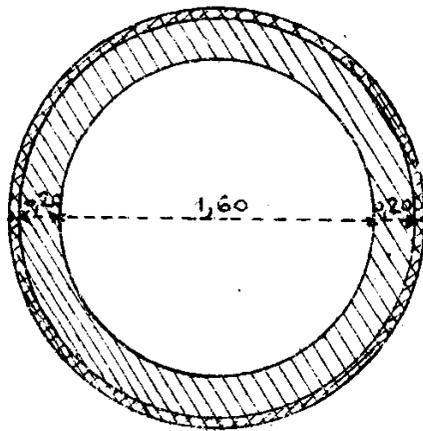


# 1896 : détails des égouts projetés

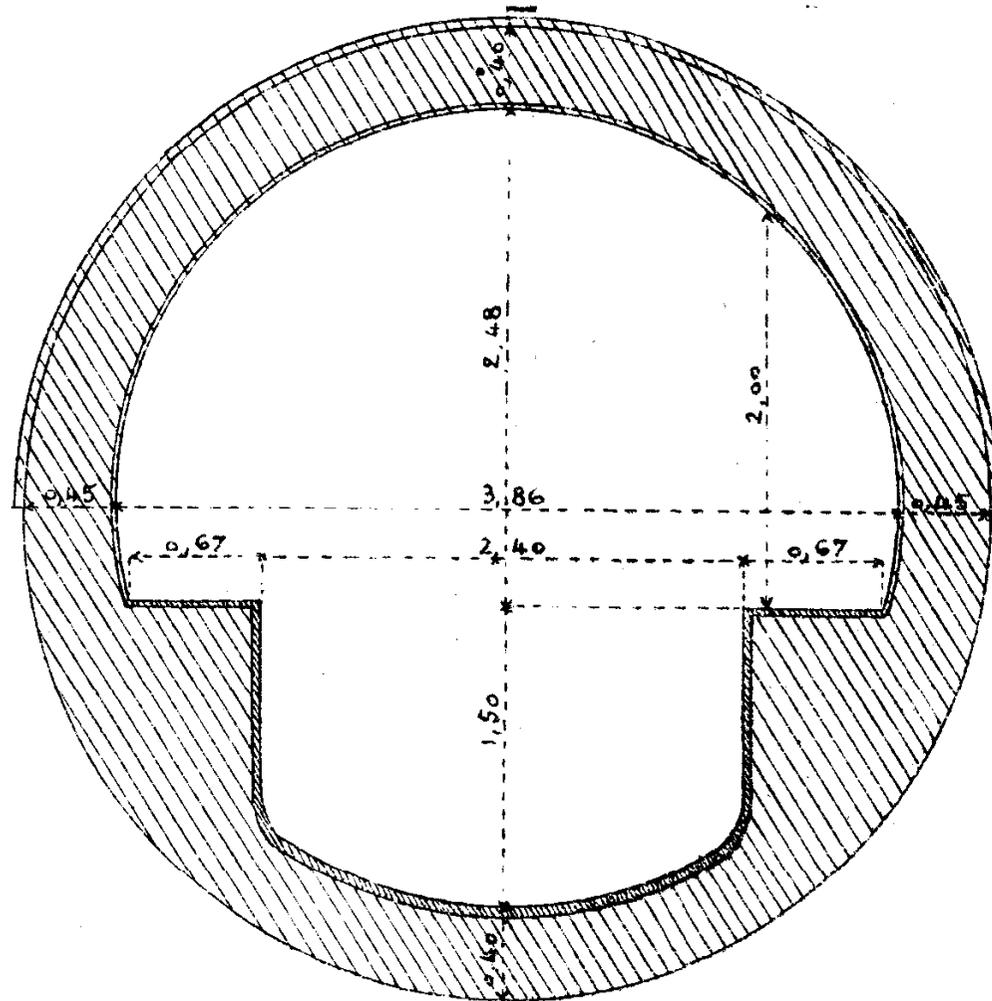
*Siphon de la Saône*



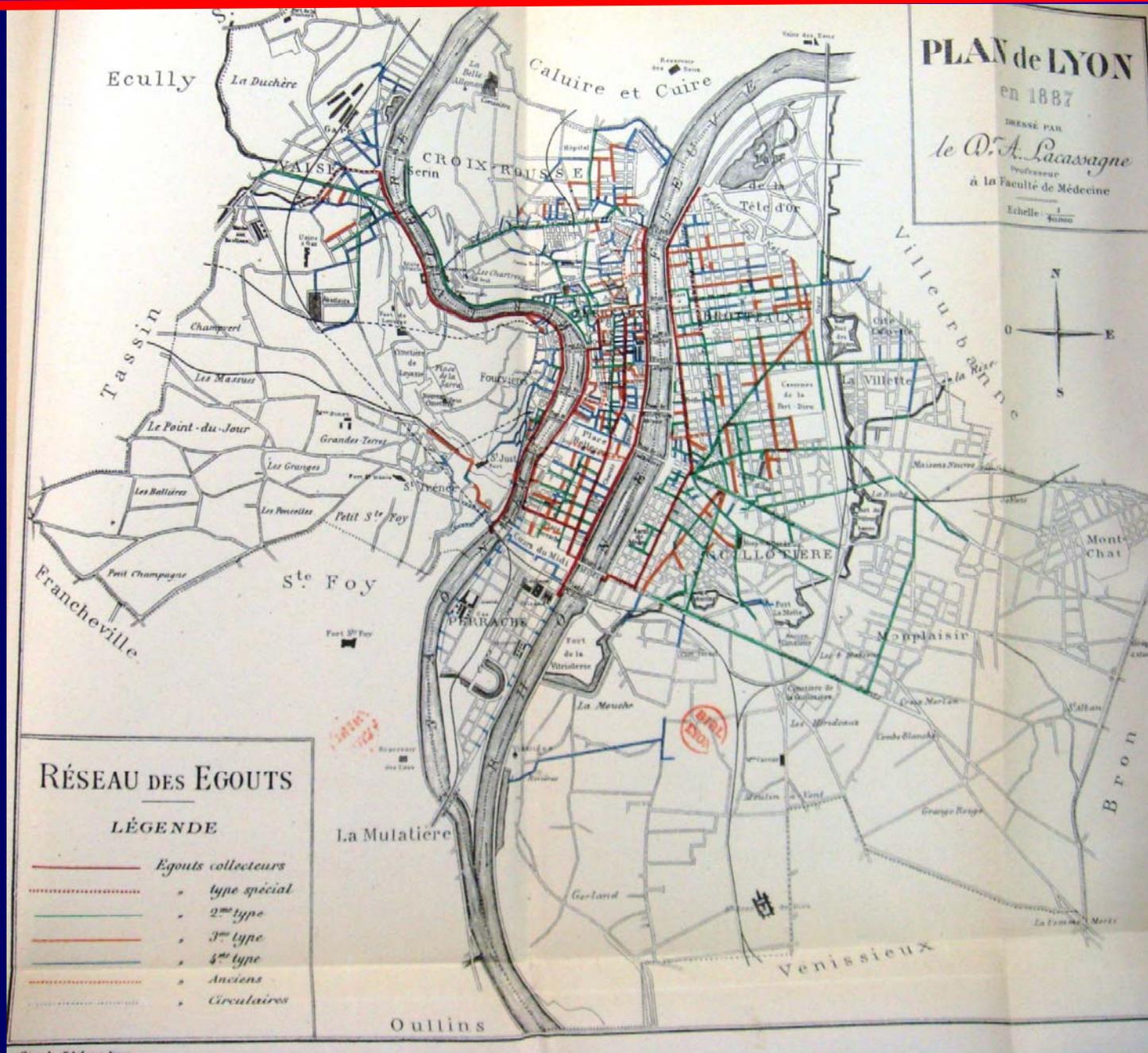
*Siphon du Rhône*



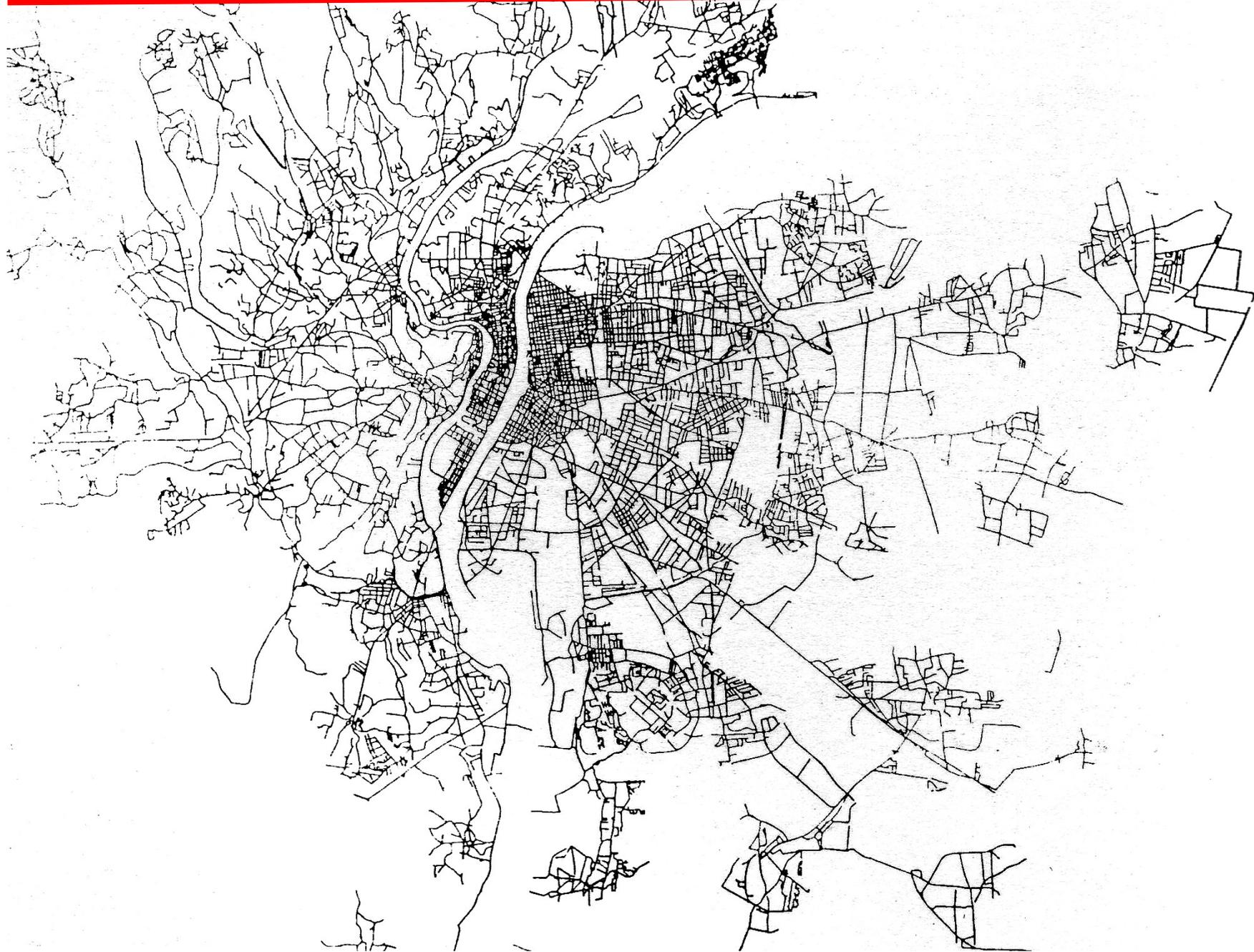
*Collecteur de la Vitriolerie*



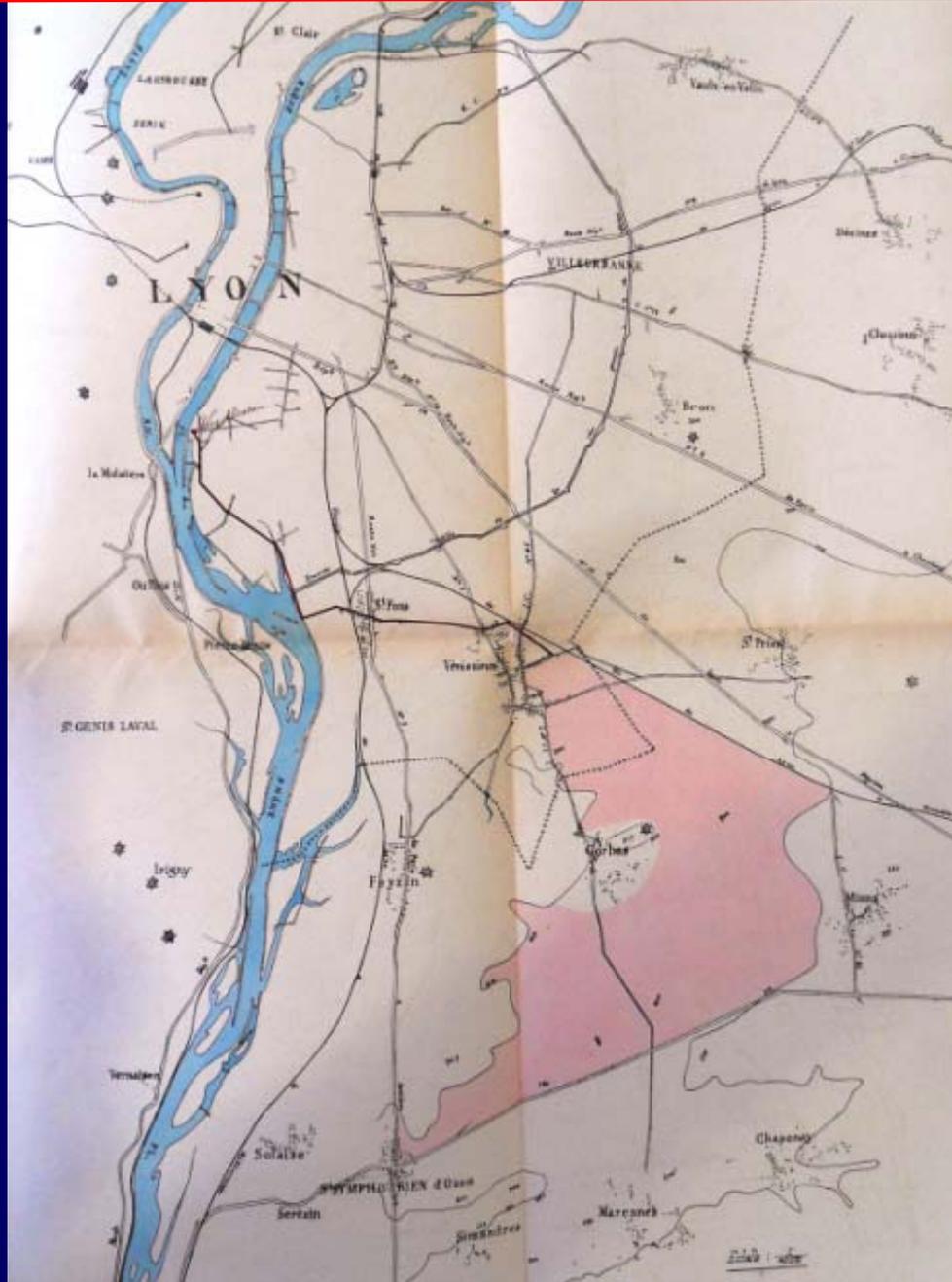
# 1887 : plan général d'assainissement



# 1992 : schéma général d'assainissement 1992



# 1895 : projet général Cadet pour l'assainissement



Avant-projet d'assainissement  
de la Ville de Lyon.

Utilisation agricole des eaux des égouts.

1895.

## Etude de l'application du " tout-à-l'égout ", à Lyon

Par G. CHALUMEAU,

Ingénieur en chef de la ville de Lyon.

Pour une grande cité, toutes les questions se rapportant aux divers problèmes d'urbanisme sont fonction avant tout de la situation particulière de cette cité et notamment de sa situation géographique, de son climat, de sa topographie.

Tel dispositif expérimenté avec succès dans une localité déterminée peut ne pas s'adapter à une autre ville.

La réalisation du « tout-à-l'égout » à Lyon avait fait en 1910 l'objet d'un concours sur un programme déterminé; les projets déposés à ce moment, quoique comportant des études très sérieuses reflétant des installations existantes, ne furent pas jugés suffisamment satisfaisants par l'Administration pour que la mise à exécution en fût décidée.

En 1918, M. Herriot, maire de Lyon, décida de faire reprendre la recherche de la solution du problème du « tout-à-l'égout » et désigna pour cela une Commission d'étude extra-municipale.

Il a semblé à cette Commission qu'il convenait d'analyser les différentes parties du problème, de scinder les questions et d'essayer de les solutionner successivement.



# 1949 : 10<sup>ème</sup> règlement des vidanges

Réglementation des opérations de vidange et de curage à fond des fosses d'aisances. — Arrêté municipal. (2<sup>e</sup> Division, 3<sup>e</sup> Bureau.)

Le Maire de la Ville de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les arrêtés préfectoraux et municipaux réglementant le service des vidanges;

Vu les lois du 5 avril 1884 et du 15 février 1902;

Vu le règlement sanitaire en date du 11 juillet 1942;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 1949;

Vu l'avis du Conseil départemental d'hygiène en date du 28 juillet 1949,

Lyon, le 13 août 1949.

Arrête :

*Le Maire de Lyon,*  
Edouard HERRIOT.

Vu et approuvé :

Lyon, le 26 août 1949.

Pour le Préfet :

*Le Préfet adjoint,*  
PERREAU PRADIER.

# 1782 – 1995 : une trentaine de rapports sur l'assainissement de la ville de Lyon

1782	Jussieu de Montluel Observation sur l'engrais provenant des fosses d'aisance de la Ville de Lyon
1818	Tissier, prof chimie mémoire à la Sté d'agriculture de Lyon sur l'emploi chimique et économique de la voirie de la ville de Lyon
1824	Conseil de salubrité rapport à M. le Comte de Brosses, Préfet, sur l'établissement et les premiers travaux du Conseil
1838	Dr Bottex des améliorations à introduire dans la construction et le curage des fosses d'aisance
1842	rapport ville de Lyon convention 1841 - vidange gratuite fosses aisance
1847	F-A Riboud, Adjoint à la mairie, président Rapport à la Commission chargée de la recherche et de l'étude des meilleurs procédés de curage des fosses d'aisance, sur les appareils et moyens de désinfection et de vidange de la société dite Compagnie générale des engrais, représentée par MM. Garçon et Ce.
1850	R Pasquier, médecin Des eaux, des égouts et du curage des fosses d'aisances dans une grande ville. Réflexions pratiques sur ces points de l'hygiène publique
1850	JP Bourland du meilleur système à suivre pour la construction et l'assainissement des égouts de Lyon lu en séance publique de la Sté nationale de médecine de Lyon
1851	JB Monfalcon et de Polinière Hygiène de la ville de Lyon ou opinions et rapports de l'ancien Conseil de salubrité du département du Rhône pour les années 1845-1849
1866	E Chappet améliorations à introduire dans la construction et le fonctionnement des égouts de Lyon
1874	Ville de Lyon rapport de la commission municipale Lyonnaise déléguée pour expérimenter, à Nîmes, le système de la Cie Anglo-française de Fertilisation
1876	Ville de Lyon, service des vidanges, rapport de M. le Conseiller d'Etat, Préfet du Rhône,, Conseil municipal, rapport de la commission des intérêts publics, M. Chavanne
1878	Liste des fosses d'aisance cédées à la ville de Lyon dans le quartier des Cordeliers le 29 août 1878
1878	Nouvelles conditions d'exploiter relative à l'établissement d'un entrepôt d'engrais de vidange et une fabrique de sels ammoniacaux sur les Iles de la Mouche
1878	Service des vidanges, coulage et droit de stationnement sur la voie publique, rapport de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées directeur de la voirie, Domenget
1881	Gobin « les égouts de Lyon, au point de vue de la salubrité »
1881	Bourland-Lusterbourg « quelques mots sur les projets de distribution d'eaux à Lyon, lu à la Sté nationale de médecine de Lyon le 8 mai 1881 »
1883	1883 Rapport sur les tonnes spéciales pour les curages à fond
1887	Et Ferrand, membre du Conseil de salubrité « vidanges à Lyon : de 1853 à 1886 - rapports généraux au Conseil d'hygiène suivis d'appréciation sur le tout à l'égout »
1887	Note de février 1887 de Maître Garraud, avocat et Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Lyon concernant la légalité des arrêtés préfectoraux des vidanges
1887	Utilisation directe et transport par canalisation des vidanges de la ville de Lyon, conférence faite au Comice agricole de Villeurbanne le 6 novembre 1887 par M. Burelle
1892	rapport ville de Lyon entreprise de vidanges militaires
1895	Xavier Delore des vidanges à Lyon au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture
1898	Eugène Rézal avant-projet d'assainissement général de la ville de Lyon
1898	Dr E Richard L'assainissement général de Lyon
1901	Xavier Delore l'hygiène de Lyon à la société de médecine
1920	Camille Chalumeau étude de l'application du tout-à-l'égout à Lyon
1995	l'assainissement à Lyon de 1850 à 1914, la lutte hygiéniste et la logique technicienne dans la recherche d'une solution globale, le tout-à-l'égout mémoire de maîtrise

# Réhab/extension step Pierre Bénite 1MHab

Réalisation : 1999 – 2006 (montant des travaux : 119 M €HT)





Image © 2007 DigitalGlobe

© 2007 Europe Technology

Pointeur (45°41'39.22°N 4°50'01.00°E - elev: 161 m

Mise au point: ||||| 100%

Altitude 111 m

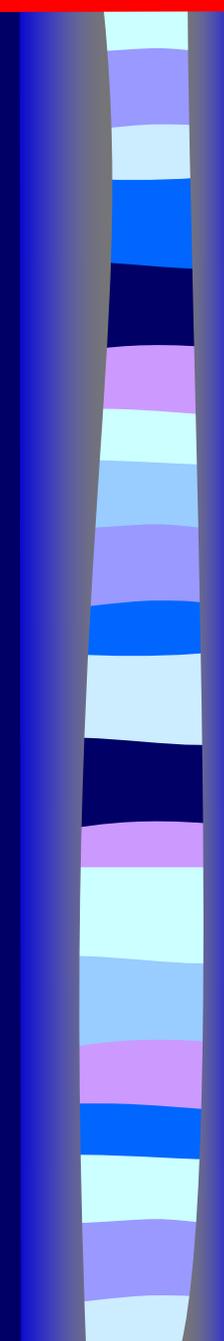
Google

# 2005 : règlement d'assainissement du Grand Lyon

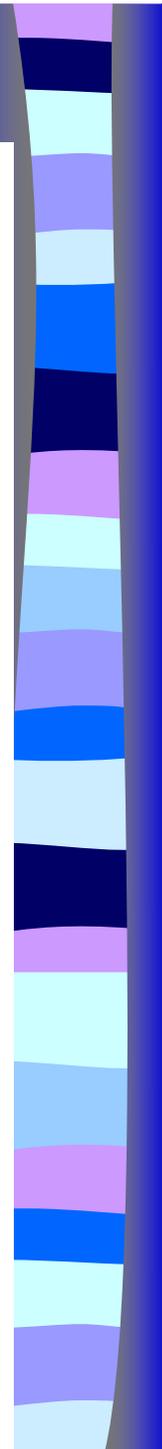
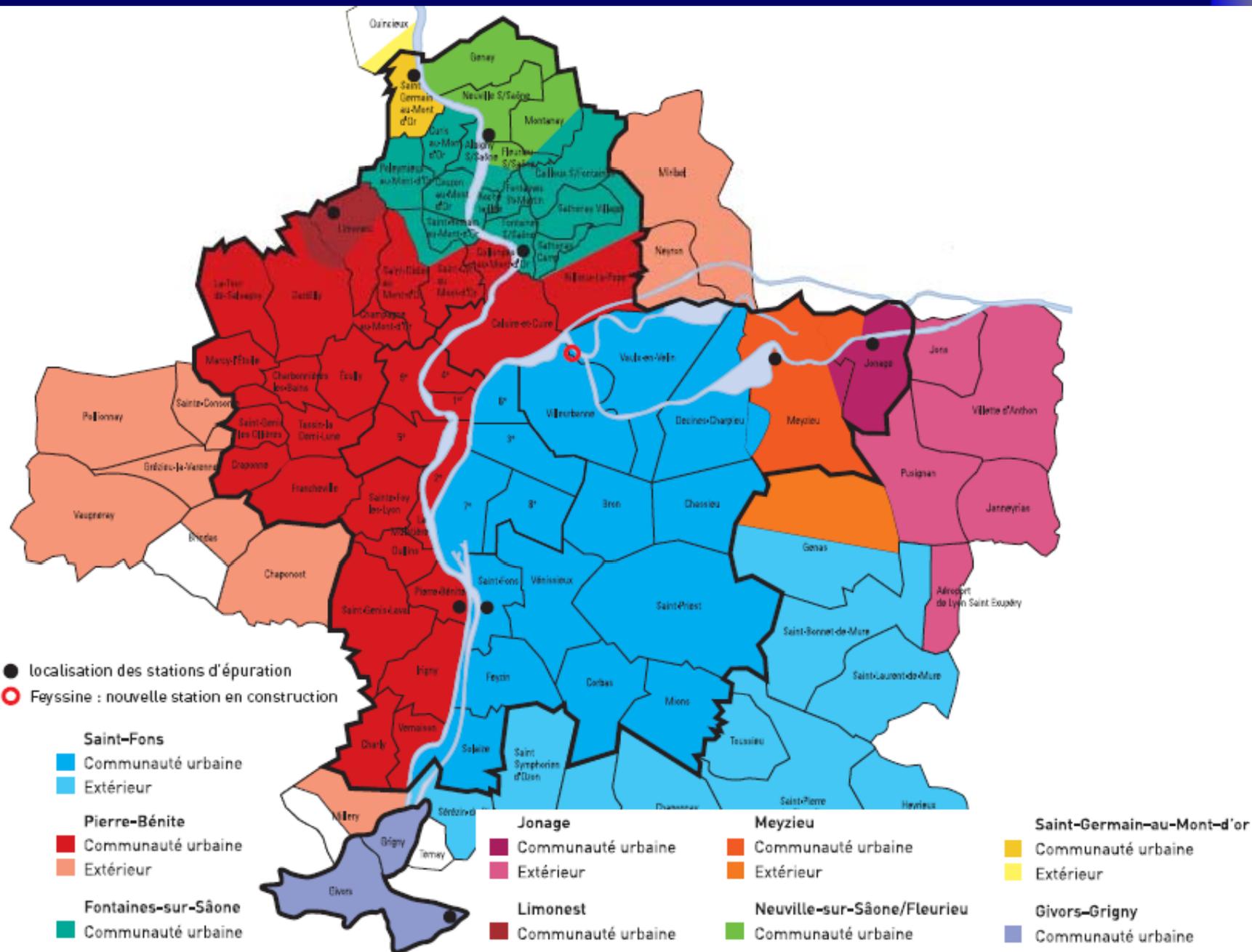
## Règlement du Service Public d'assainissement

adopté par le  
Conseil de Communauté  
le 18 octobre 2004  
et révisé  
le 14 novembre 2005

GRANDLYON  
communauté urbaine



# 2010 : le système d'assainissement



# 2010 : le système d'assainissement

GRANDLYON



## Chiffres

### *L'assainissement en quelques chiffres*

- 588 personnes, dont 230 égoutiers
- 2 800 km d'égouts dont 600 km "visitables" (1,5 m de hauteur au moins)
- 9 stations d'épuration d'une capacité totale de 1 800 000 équivalents/habitants (un équivalent-habitant rejette en moyenne 200 litres d'eau et 60 g de matière organique par jour. Cette expression tient compte de la pollution urbaine et industrielle, rapportée à une personne)
- 185 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traités par an
- 28 000 tonnes de boues (matière sèche) produites
- 46 stations de relèvement des eaux usées
- 30 stations de relèvement d'eaux pluviales
- 385 déversoirs d'orage
- 29 stations pluviométriques
- 100 ouvrages de gestion des eaux pluviales capables de stocker environ 1 million de m<sup>3</sup> d'eaux pluviales
- 5 ouvrages divers (siphons, relèvement dans bassins d'orage)



## 2010 : les stations d'épuration

9 stations pour 1 825 000 équivalent-habitants :

- Pierre-Bénite : 950 000 éq/hab
- Saint-Fons : 700 000 éq/hab
- Givors : 90 000 éq/hab
- Fontaines-sur-Saône : 30 000 éq/hab
- Meyzieu : 33 000 éq/hab
- Fleurieu-sur-Saône : 18 000 éq/hab
- Jonage : 42 000 éq/hab
- Saint-Germain-au-Mont-d'Or : 3 800 éq/hab
- Limonest : 3 300 éq/hab
- La Feyssine (Bd périphérique Nord-canal de Jonage) : 300 000 éq/hab